



COSS 33

Coordination Santé Solidarité Gironde - 0614555478

Membre de la **COORDINATION NATIONALE**

des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité

«PAYER PLUS POUR SE SOIGNER MOINS...ça SUFFIT !»

**DEFENDONS ET AMELIORONS NOTRE SYSTEME DE SANTE SOLIDAIRE,
PREPARONS LA MOBILISATION NATIONALE du 2 AVRIL 2011 qui se tiendra aussi à Bordeaux !**

Les cliniques attaquent !

Tivoli aussi. Les cliniques commerciales pour obtenir les augmentations de tarifs ont lancé une pétition pour réclamer le paiement de certains actes sur le même tarif que celui des hôpitaux. Celle ci a été dénoncée par la Fédération Hospitalière de France qui avait fortement réagi en dénonçant « la campagne de communication » et en démontant l'argumentaire de cette pétition. Celle ci a été envoyée à Nicolas Sarkozy avec un nombre impressionnant de signatures pour faire montre du soutien d'un grand nombre de personnes. Il se trouve que la clinique Tivoli a signé pour tout son personnel car comment comprendre autrement que la liste des signataires sur le site soit par ordre alphabétique, le même jour, à quelques secondes près ? Une signature est faite individuellement et un mail de confirmation doit être renvoyé par le signataire pour confirmation. L'Agence Régionale de Santé a été saisie, ainsi que la CNIL pour rétablir la vérité, en attendant de poursuivre les responsables pour usurpation de signatures ou usage de faux...? Réagissez faites comme beaucoup de citoyens qui scandent « pas en notre nom »

Le gouvernement et le chef de l'Etat détricotent méthodiquement (cf. Denis Kessler puis le rapport du Médef) notre système de santé. En début d'année le président nous a présenté ses vœux. Il nous a reparlé de solidarité, d'espoir

partagé etc. il nous a assuré la main sur le cœur qu'il ne laissera personne au bord de la « route nationale ». Non content d'avoir :

- mis en place de nouvelles franchises début 2008 (sur les boîtes de médicaments, les transports sanitaires, les actes paramédicaux)

- organisé plusieurs vagues de déremboursements de médicaments utiles et d'en prévoir d'autres ;

- refusé tout frein à l'augmentation des dépassements d'honoraires médicaux ;

- entamé la limitation du champ d'application du 100% pour les neuf millions de personnes en ALD (Affection Longue Durée)...

...il prend « notre corps pour une bagnole » et installe une T.C.A. (Taxation des Contrats d'Assurance) de 3,5% pour les adhésions aux mutuelles authentiques, à but non lucratif.

Les résultats de telles mesures sont bien sûr catastrophiques pour la plupart de nos concitoyens : 25% de la population déclarent avoir renoncé à des soins en 2009 (+ 11% par rapport à 2008), 5 millions de personnes ne peuvent pas se payer une complémentaire santé (dont les tarifs augmentent en moyenne de 10% en ce début 2011), de nombreuses autres revoient leur contrat à la baisse...Dans le même temps , « **toujours plus pour les plus riches** » et cadeaux supplémentaires aux assureurs prévus dans le projet dépendance.

PAR LA DEPENDANCE LE GOUVERNEMENT S'ATTAQUE À LA SECU.

Nicolas Sarkozy et la majorité parlementaire ont imposé au pays une contre-réforme des retraites. Lors de son opération médiatique en 2010, le Président de la République a confirmé que sa prochaine réforme serait celle du financement de la dépendance des personnes âgées. On peut craindre le pire ! Cette nouvelle réforme sera destinée à servir les intérêts financiers des compagnies d'assurances privées et de leurs actionnaires. D'ores et déjà, un rapport présenté par Mme Rosso-Debord, députée UMP et destiné à préparer les esprits, fixe les orientations principales. Le rapport reconnaît que les personnes âgées dépendantes seront plus nombreuses dans les prochaines années, mais précise que la réforme doit se faire à moyens financiers constants, compte tenu « des finances publiques exsangues ». Avec ses choix de faire des cadeaux fiscaux aux plus riches, de crier ensuite aux déficits publics et de tout faire à budget constant, la majorité UMP n'offre comme solution que le recours individuel à l'assurance privée. L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) actuelle serait remplacée par l'obligation faite aux personnes de plus de 50 ans de souscrire un contrat d'assurance dépendance auprès d'une compagnie privée ! Il dévoile que le « marché de la dépendance » est ouvert aux intérêts financiers des compagnies d'assurances.

11 fev. 2011 IPNS
Ne pas jeter sur la voie publique